

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 février 2020

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 1480

présenté par

M. Guy Bricout, M. Bournazel, M. Brindeau, M. Herth, Mme Descamps, M. Naegelen,
M. Vercamer, Mme de La Raudière, M. Morel-À-L'Huissier et M. Zumkeller

ARTICLE 12

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.